

Valse des étiquettes en vue pour les produits alimentaires de base

Les consommateurs seront bientôt confrontés à une valse des étiquettes de produits alimentaires de première nécessité, comme la farine, l'huile, les pâtes et le café, avec des hausses pouvant aller jusqu'à 20%, en raison de la répercussion de la flambée des matières premières.



photo : **Justin Sullivan**, AFP

Cette inflation ne sera pas indolore pour les Français, qui consacrent en moyenne 13,6% de leur budget à l'alimentation selon l'Insee, davantage encore pour les foyers les plus modestes.

L'augmentation globale des prix, alimentaires et non alimentaires, "sera modérée, de l'ordre de 2%", a déclaré mercredi à l'AFP Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD), qui représente l'essentiel de la grande distribution, à l'exception de Leclerc et Intermarché.

Mais cette hausse moyenne de 2% cache de fortes disparités: elle concerne la totalité des produits, alimentaires et non alimentaires, qui ont fait l'objet de négociations tarifaires entre les groupes de distribution et leurs fournisseurs (hors notamment viandes, légumes et marques de distributeurs).

La FCD n'a pas communiqué l'évolution prévue pour les seuls prix alimentaires, disant ne pas avoir fait le calcul. Mais une porte-parole a concédé que leur augmentation serait "certainement un peu supérieure" à cette moyenne de 2%.

De son côté, Michel-Edouard Leclerc, patron des centres du même nom, avait annoncé début mars une hausse des prix alimentaires de 3 à 3,5% en moyenne.

La FCD a néanmoins détaillé les hausses de prix estimées pour plusieurs produits de première nécessité: les prix des farines devrait progresser en moyenne de 15 à 20%, celui des pâtes alimentaires de 5 à 10%, le café de 10 à 20% et le beurre de 4 à 8%, a indiqué M. Creyssel.

De même, le prix de l'huile devrait augmenter de 5 à 8%, celui du fromage de 2 à 4%, le pain de 5 à 7% et les biscuits entre 3 et 10%.

La FNSEA, principal syndicat agricole français, s'est dit "scandalisée" par l'ampleur des hausses annoncées et "l'opacité" qui entoure ces augmentations. Le syndicat a notamment évoqué la hausse du pain alors que la part de la matière première est minime, le blé ne représentant qu'environ 5% du prix.

"La grande distribution ou les intermédiaires doivent d'abord rendre ce qu'ils ont capté en période de baisse des matières premières agricoles, avant d'envisager une hausse des prix", a estimé de son côté Alain Bazot, président d'UFC-Que Choisir.

Certains articles devraient toutefois échapper au mouvement de hausse, comme les plats cuisinés, certaines eaux minérales, le riz ou encore les glaces, a-t-il fait valoir.

La hausse des prix devrait se concrétiser "progressivement, au fur et à mesure de la mise en place dans les magasins, des politiques de chaque enseigne", a souligné M. Creyssel.

Car tous les produits n'arrivent pas en rayon au même rythme, selon l'état des stocks ou leur date de péremption.

Les négociations commerciales, traditionnellement tendues, l'ont été particulièrement cette année sur fond de flambée des cours des matières premières agricoles, notamment des céréales, que les fournisseurs demandaient à répercuter, tandis que les distributeurs se posaient en gardiens de l'inflation pour le consommateur.

Ces négociations "ont permis de limiter la hausse des prix" et de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs, a estimé M. Creyssel.

L'augmentation annoncée des prix alimentaires rappelle le scénario de 2008, où ils avaient grimpé de 5,2% en moyenne annuelle (hors boissons), selon l'Insee.